

Philippe le 10/04/2021

Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 2 avril 2021

Le Conseil Municipal (CM) s'est réuni sous la présidence de M. CHANCLUD, Maire. **Présents** : Mmes : Buisine, Carrico, Cluzel, Lassimouillas, Mayordomo, Meunier, Palfray et Poyart, MM : Auroux, Cristofoli, François, Godeau et Grindel. **Absent ayant donné procuration** : M. Alexandre à M. Chanclud. **A été nommé secrétaire** : M. Godeau. **Le compte rendu** du 15/01/2021 est adopté à l'unanimité. Compte tenu des distanciations sociales nécessaires, la séance se déroule à la salle de la Ferme de l'Eglise, mais elle est retransmise sur Google Meet afin d'en conserver le caractère public. M. le Maire demande aux conseillers de rajouter une délibération à l'ordre du jour : Syndicat Intercommunal des Ecoles de Rochefort / Longvilliers : demande de versement anticipé. Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité.

Syndicat Intercommunal des Ecoles (SIE) de Rochefort / Longvilliers : demande de versement anticipé : Suite à des problèmes de trésorerie, le SIE propose un versement anticipé sur la base de 2020 soit pour Rochefort 57 000 € et 18 000€ pour Longvilliers. Le CM accepte, à l'unanimité.

M14- Approbation du Compte de Gestion (CG) et du Compte Administratif (CA) 2020 pour la commune : Le CA est tenu par la commune et le CG par la trésorerie. Ces deux comptes sont identiques. M. le maire se retire après que M. Auroux ait pris la présidence. Le CM approuve, à l'unanimité.

<u>Exercice 2020</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Recettes	124 886.89	587 882.10
Dépenses	142 346.20	484 690.97
Excédent		103 191.13
Déficit	-17 459.31	

	<u>Résultat de clôture 2019</u>	<u>Exercice 2020</u>	<u>Résultat de clôture 2020</u>
Investissement	- 53 421.81	-17 459.31	- 70 881.12
Fonctionnement	466 971.54	103 191.13	516 740.86
			445 859.74

M14 - Affectation des résultats 2020 : Le CM décide, à l'unanimité, d'affecter comme suit les résultats cumulés
1°/ en investissement dépense D001 : - 70 881.12 € et en investissement recette R1068 pour 70 881.12 €.
2°/ en fonctionnement recette R002 pour 445 859.74 €.

Vote des Taux d'imposition 2021 : M. Chanclud propose le maintien des taux 2020

Taxes	TAUX 2020 Longvilliers	Taux moyens communaux 2018 au niveau national	Taux moyens communaux 2018 au niveau départemental	Taux plafonds 2019	Taux 2021
TH	6.30%				
TFB	7.15%	21.19%	16.35%	52.98%	7.15%
TFNB	48.72%	49.67%	59.48%	148.70%	48.72%

Le CM approuve, à l'unanimité.

Pour information : les augmentations successives des taxes pour Longvilliers.

années	Taxe d'Habitation	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière Non Bâtie
2010	4.14%	5.40%	40.63%
2015	4.64%	5.90%	42.60%
2017	5.64%	6.40%	43.60%
2018	6.30%	7.15%	48.72%



Vote du Budget Primitif 2021- M14 : M. Auroux projette et présente le budget 2021 qui s'équilibre comme suit :

Investissement dépenses et recettes : 720 500.00 €

Fonctionnement dépenses et recettes : 980 000.00 €.

Le CM approuve, à l'unanimité,

Approbation du Compte de Gestion (CG) et du Compte Administratif (CA) 2020 pour le budget annexe Lotissement

« Résidence de la Gloriette ». Ce budget doit refléter l'ensemble des dépenses et recettes concernant la totalité de l'opération de lotissement du départ jusqu' à la clôture de l'opération. 2019 était l'année de la création. En 2020, vu les recours déposés, les travaux de création de réseaux de desserte du lotissement n'ont pu débuter. Ceci explique pourquoi le compte administratif contient très peu d'opérations.

Exercice 2020	Investissement	Fonctionnement
Recettes	-	-
Dépenses	-	- 5 512.15
Excédent	-	
Déficit	-	-5 512.15

Ces dépenses concernent : les règlements du géomètre (bornage des lots et modification parcellaire), le maître d'œuvre pour la réalisation et le tirage photographique de deux perspectives d'aménagement du lotissement (affichées en Mairie) et l'huissier de justice pour les constats d'affichage.

	Résultat de clôture 2019	Exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	186 559.35		186 559.35
Fonctionnement		-5 512.15	-5 512.15
Excédent			181 047.20
Déficit			

M. le maire se retire après que M. Auroux ait pris la présidence. Le CM approuve, à l'unanimité.

Affectation des résultats 2020 pour le budget annexe « Résidence de la Gloriette ». Le CM approuve, à l'unanimité, d'affecter comme suit les résultats cumulés

1°/ en **investissement** recette **R001** : 186 559.35 €.

2°/ en **fonctionnement** dépense **D002** : 5 512.15 €.

Vote du Budget Annexe Lotissement « Résidence de la Gloriette » 2021 : M. Auroux projette et présente ce budget Mme la trésorière précise que ce budget d'investissement peut être en suréquilibre tant que les recettes sont supérieures aux dépenses.

Investissement dépenses 3 543.50 € et **investissement** recettes : 386 500.00 €

Fonctionnement dépenses et recettes : 62 330.00 €. Le CM approuve, à l'unanimité.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Transfert de la compétence urbanisme à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART ou RT) : La Loi ALUR organise un nouveau transfert de droit de la compétence en matière de PLU suite au renouvellement général des conseillers. Le CM s'oppose au transfert de la compétence, à l'unanimité.

Autorisation donnée au Maire à conclure la convention ACTES avec le Préfet des Yvelines : ACTES (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé) est un système d'information qui permet de transmettre par voie électronique à la Préfecture, les actes soumis au contrôle de légalité. Il est nécessaire de signer une convention entre le Préfet des Yvelines et le Maire. Le coût du contrat Berger Levraut Echanges Sécurisés (BLES) est de 435 € HT pour trois ans et la mise en service de ce contrat est de 500€ HT. La préfecture incite les collectivités à adhérer à ce système, l'acte étant rendu exécutoire immédiatement grâce à un accusé réception ayant valeur légale. Il permet à la collectivité de réduire les coûts de photocopies et d'affranchissement. Le CM approuve, à 14 voix pour et une abstention (Mme Poyart est en conflits d'intérêt du fait de son activité professionnelle).

Autorisations du Droit des Sols : M. Chanclud présente aux conseillers les dossiers en instruction, soit : 10 Certificats d'Urbanisme, 5 Déclarations Préalables et 1 Permis de Construire modificatif.

Demande de subvention d'une longvillageoise pour un projet humanitaire portant sur l'émancipation des femmes au Laos. Etant actuellement à l'étranger cette habitante a présenté directement son projet en visio. A la suite de cette communication, les conseillers à l'unanimité ont souhaité participer au projet. Cette personne a déjà réuni des fonds et le CM a souhaité versé le complément pour boucler le budget indispensable à la réalisation du projet.

QUESTIONS DIVERSES :

Mission Locale de Rambouillet : Adhésion 2021 pour un montant de 505.68 €. Le CM a réaffirmé qu'il ne souhaitait pas adhérer (aucun longvillageois). Par contre la commune s'engage à promouvoir leur travail.

Elections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux : Elles auront lieu les dimanches 13 juin et 20 juin 2021. Les conseillers sont invités à ne prendre aucun engagement par ailleurs, car ils devront tenir deux bureaux de vote parallèles. Les habitants seront sollicités pour compléter les plages horaires.

Demande de subvention 2021 : AFM Téléthon non retenue.

Nomenclature comptable M57 : La trésorerie présente ce référentiel M57, car il harmonise les nomenclatures budgétaires et comptables existantes. Il intègre les dispositions comptables les plus modernes dans la perspective de la certification des comptes des collectivités. Le CM ne souhaite pas mettre en oeuvre ce référentiel au 01/01/2022

INFORMATIONS :

1° M. le maire de Rochefort s'est entretenu avec M. Chanclud au sujet du déneigement des voies sur Rochefort. Depuis l'incendie du local technique de Rochefort, il n'y a plus le matériel nécessaire et comme Longvilliers dispose d'un tracteur et d'une lame, il est préférable de l'utiliser plutôt que de réinvestir. M. Chanclud propose que l'agent technique de Longvilliers effectue le déneigement dans les rues où le tracteur peut passer, mais sous forme d'une prestation payante d'un montant à déterminer.

2° Informer en temps réel la population des événements sur la commune. Mme Carrico présente différentes applications. De nombreuses communes alentour utilisent Illiwap. Cette application propose un abonnement pour un an d'un montant de 150€. Il est convenu à l'unanimité de faire l'essai sur un an.

3° Orange souhaite poser une antenne pour améliorer la réception. M. Chanclud propose aux Maires de Rochefort, Bullion, Longvilliers de se réunir afin de trouver un point suffisamment élevé pour que cette antenne améliore la couverture des trois communes.

4° Horaire des séances du CM. Il est proposé de se réunir à 20heures le temps du télétravail et ensuite au cas par cas.

5° M. Godeau résume les points traités lors des différents conseils communautaires :

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu, il sera suivi du vote des différents budgets.

Le SCOT est un gros projet en cours, le diagnostic doit être bouclé en fin d'année.

L'agrandissement de la zone d'activité du Bel Air.

Les micro- crèches de Cernay et Longvilliers à terminer pour septembre 2023 au plus tard.

Eau Potable Assainissement et eau pluviale : la loi NOTRe impose cette compétence à la CART. Celle-ci souhaite réformer et harmoniser les différentes situations car il y a une grande disparité entre les 36 communes membres.

6° Le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) : M. François demande à M. Cristofoli, délégué auprès du syndicat, comment était calculée la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), car elle était importante. M. Cristofoli doit se renseigner à ce propos.

La séance est close à 23H07

